Image not found or type unknown

Licenciement économique

Par **Jerome psg**, le **19/12/2016** à **20:16**

Bonsoir je v vous expliquez je travail dans sarl mon patron a pris sa retraite il y a un an un de c associé là reprit en cau gérance un an et là il ne veut pa poursuivre .donc il m'a licencié pour motif économique . A t il le droit ? Du coup j'ai pris le csp et mon dernier jour de travail été le 12 décembre et pour l instant je n et toujours rien perçu. Si quelqu'un peut me conseiller merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés